

[Texte]

On ne sait même pas qui est financé par le Programme. Ce n'est pas quelque chose qu'on ferait. Même si on le faisait, les tribunaux ne nous permettraient pas de faire des choses pareilles.

De même, en ce qui concerne les recours en appel, il faut qu'on regarde le pour et le contre avant d'aller en appel, et cela, de façon très honnête sans tenir compte du fait qu'on aurait pas d'argent. Je pense qu'il va falloir, dans les circonstances, que notre Ministère tienne compte de tout cela, quitte à ce que les tribunaux nous demandent de payer pour la partie adverse. C'est une possibilité. C'est vrai, il faut le dire, il faut l'avouer et c'est possible. Il va falloir être prêts à faire face de telles situations.

**M. Joncas:** Est-ce que votre ministère a eu depuis quelques semaines des rencontres avec les autorités provinciales ou avec les représentants du Barreau? Comment financer des causes types, par exemple, en matière de droits linguistiques ou de droits de la personne? Est-ce que vous avez eu des rencontres avec ces autorités?

**M. Tait:** Non. Encore une fois, ce n'est pas à nous de le faire, ce serait à nos «cousins», à nos collègues du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté. Je ne suis pas au courant de tout ça; d'une certaine façon, c'est un peu tôt pour nous. Je ne devrais probablement rien dire, car je ne suis pas au courant. Je pense qu'ils ont beaucoup de travail avec l'administration du Programme dans les circonstances actuelles. Mais on va évaluer les différentes options. Et est-ce qu'on peut jouer un rôle pour encourager les autres, ou au contraire, étant donné que le monde est un peu fâché contre nous, est-il préférable de se taire et laisser ça à d'autres? Ce n'est pas très utile pour le gouvernement de se mêler de certaines choses, parfois. C'est un jugement personnel. Ce n'est pas un jugement du ministère de la Justice.

**M. Joncas:** Merci, monsieur le président.

**The Chairman:** Thank you very much, Mr. Joncas. Mrs. Feltham, are you now prepared to ask a question?

**Mrs. Feltham (Wild Rose):** I don't have one at this time.

**The Chairman:** Perhaps I could be allowed a question to you, Mr. Tait. Either my colleague Ms Phinney or Mr. Young raised the issue of cost benefit, and I think it was raised when your colleague, the deputy minister, was here last week.

I get the sense that there probably was no cost-benefit study done prior to the decision to cancel the program, and would you not agree that the existence of the Court Challenges Program, if it were allowed to continue, might very well save the government money inasmuch as the ongoing development of jurisprudence might prevent or preclude the government sometimes making an inappropriate decision with certain legislation that was being advanced? It would lead to problems down the road that could be fairly expensive. I have to say that we have no evidence at all that kind of consideration was given when they discontinued the Court Challenges Program.

[Traduction]

We don't even know who gets funding from the program. That is not the kind of thing we would do. And even if that were the case, the courts would not allow us to do it.

Besides, as far as the appeals are concerned, we must very fairly weigh the pros and cons before appealing, and that has nothing to do with the lack of money. Considering the circumstances, our department would have to take that into account, which means that the courts may ask us to pay for the other party. Yes, I must admit it, it is possible. We will have to be ready to face this type of situation.

**Mr. Joncas:** During the last few weeks, has your department had meetings with the provinces or with representatives of the bar association, in order to discuss, for example, how to fund typical cases relating to language rights or human rights?

**Mr. Tait:** No. Once again, it behooves our "cousins" from the Department of Multiculturalism and Citizenship, not us. I am not aware of such meetings. In any case, it would be a bit premature for us. I had better say nothing, because I'm not informed of the situation. I believe that they are having a lot of work with the program management. We are going to weigh various options. Should we play a part in encouraging others or, on the contrary, since everybody is a little bit mad at us, is it better to say nothing and to let others act? There are times when it is better for the government not to get involved in certain things. This is a purely personal point of view. I'm not speaking on behalf of the Department of Justice.

**Mr. Joncas:** Thank you, Mr. Chairman.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Joncas. Madame Feltham, êtes-vous prête à poser une question?

**Mme Feltham (Wild Rose):** Pas pour le moment.

**Le président:** Peut-être me permettrez-vous de vous poser une question, monsieur Tait. C'est ma collègue M<sup>me</sup> Phinney, ou M. Young, qui a soulevé la question du rapport coûts-avantages, lorsque votre collègue, la sous-ministre, était ici la semaine dernière.

J'ai l'impression qu'aucune étude de rendement n'a probablement été effectuée avant que l'on décide de supprimer le programme. Ne pensez-vous pas que si l'on avait permis au Programme de contestation judiciaire de continuer à exister, il aurait fort bien pu faire faire des économies au gouvernement dans la mesure où le développement constant de la jurisprudence pourrait parfois lui éviter de prendre une décision inappropriée au sujet de certains projets de loi? Cela créerait, par la suite, des problèmes qui pourraient nous coûter assez cher. Je dois dire que je n'ai aucune preuve qu'on ait songé à cela lorsqu'on a décidé d'abolir le Programme de contestation judiciaire.